

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
12/5/19
DOSSIER N°7216**

**MILIEUX AQUATIQUES : SIGNATURE DE DEUX ACCORDS DE
TERRITOIRE : GARTEMPE AMONT 2025-2027 ET CREUSE
AMONT 2025-2027**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Lucette CHENIER
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Marinette JOUANNETAUD à Mary-Line GEOFFRE
Jean-Jacques LOZACH à Eric BODEAU
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Philippe BAYOL
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Laurent DAULNY
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : MILIEUX AQUATIQUES : SIGNATURE DE DEUX ACCORDS DE
TERRITOIRE : GARTEMPE AMONT 2025-2027 et CREUSE AMONT 2025-
2027**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération CD2016-12/5/25 du 16 décembre 2016 portant nouveau schéma départemental de
gestion des milieux aquatiques de la Creuse 2017-2021 ;*

VU la délibération CD2024-02/4/9 du 16 février 2024 portant validation du plan de territoire 2025-2027 du schéma départemental de gestion des milieux aquatiques de la Creuse ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-12/5/19 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver le projet d'Accord de Territoire (AT) - Gartempe amont 2025-2027 - qui a pour objet de formaliser, à partir de la stratégie de territoire (2025-2030), le programme d'actions permettant d'inscrire le territoire de la Gartempe amont dans une trajectoire de progrès portant sur la restauration de ses milieux aquatiques.

Cet accord sera conclu pour une durée maximale de trois ans et prendra effet à compter de la notification par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le projet est joint en annexe de la présente délibération.

Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- d'approuver le projet d'Accord de Territoire (AT) - Creuse amont 2025-2027 - qui a pour projet de formaliser, à partir de la stratégie de territoire (2025-2030), le programme d'actions permettant d'inscrire le territoire Creuse amont dans une trajectoire de progrès portant sur la restauration de ses milieux aquatiques. Cet accord sera conclu pour une durée maximale de trois ans et prendra effet à compter de la notification par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le projet est joint en annexe de la présente délibération

Ne prennent pas part au vote :

M. Jean-Luc LEGER, Mme Renée NICOUX (ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc LEGER), Mme Laurence CHEVREUX, Elus Membres Communauté de communes Creuse Grand Sud

Adopté : 27 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à :

- réaliser les ajustements mineurs qui ne modifient pas les engagements du Département ;
- signer ces Accords et leur reconduction jusqu'en 2030 date de fin de la stratégie de territoire ;
- signer les avenants éventuels qui porteraient sur des ajustements mineurs ne remettant pas en cause les engagements du Département.

Dit que le Département de la Creuse se positionnera sur les actions éligibles au titre de son règlement d'aides en vigueur (dernier en date du 4 juillet 2025) en matière de restauration des milieux aquatiques. Par ailleurs aucun montant ne figure dans les accords et chaque demande de subvention annuelle fera l'objet d'une présentation en Commission permanente.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET